



# Le CHU Grenoble Alpes recrute des infirmiers D.E (H/F) dans de nombreuses spécialités

## Vos avantages immédiats en nous rejoignant :

- **CDD ou CDI au choix**
- Possibilité de **Mise au stage**<sup>(1)</sup> rapide (+288€ bruts mensuels pour un IDE(H/F) sans expérience)
- Pour les IDE expérimentés (H/F) possibilité de mise au stage **avec reprise d'ancienneté** dès l'embauche.
- **Horaires** en 7h30, 10h00 et 12h00 selon les services
- **Planning** en 37h30 avec 15 RTT et jusqu' à 29 CA
- **Quotité temps de travail** au choix de 50% à 100%

## Rémunération

- ❖ **IDE sans expérience** – (1<sup>er</sup> échelon 1<sup>er</sup> grade Infirmier en soins généraux et spécialisés)

**CDD ou CDI = 2284€ bruts mensuels \***

*\*salaire minimum de base à temps plein hors éléments variables de paie (nuit, dimanche férié...) et hors Supplément Familial de Traitement<sup>(2)</sup>*

**Mise au stage : = 2571€ bruts mensuels\*\***

Acquisition du 2<sup>ème</sup> échelon après 12 mois = 2724€ bruts mensuels

*\*\*salaire minimum de base à temps plein avec prime annuelle lissée sur 12 mois et hors éléments variables de paie (nuit, dimanche férié...) et hors Supplément Familial de Traitement<sup>(2)</sup>*

- ❖ **IDE avec expérience salaire selon échelon de la grille du grade suite à reprise d'ancienneté**

**Exemple pour ancienneté acquise de 5 ans équivalent temps plein - Echelon 04 - 1<sup>er</sup> grade Infirmier en soins généraux et spécialisés = 2914€ bruts mensuels\*\***

*\*\*salaire minimum de base à temps plein avec prime annuelle lissée sur 12 mois et hors éléments variables de paie (nuit, dimanche férié...) et hors Supplément Familial de Traitement<sup>(2)</sup>*

**Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez d'autres informations**

**Contactez-nous : [recrutement@chu-grenoble.fr](mailto:recrutement@chu-grenoble.fr)**

(1) Mise au stage = période de 12 mois de service équivalent temps plein, avec à l'issue l'accès à la titularisation dans la fonction publique hospitalière et acquisition du statut de fonctionnaire avec rémunération évolutive sur grilles salariales de son grade  
(2) Supplément Familial de Traitement attribué sous conditions à partir du 1<sup>er</sup> enfant.  
Exemple pour 2 enfants à charge de moins de 20 ans + 73.79€/mois